damnés en ce moment d'angoisse pour eux.

Aublin, dont la fermeté paraissait être revenue avec la parole de son avocat, s'affaisse sur son banc en entendant prononcer contre lui cet arrêt de mort. Ses bras pendent inertes le long de son corps. Les gendarmes doivent le soutenir pour qu'il ne glisse pas sur le parquet. On lui remet les menottes sans qu'il paraisse s'en apercevoir. Les gendarmes doivent le porter jusque dans la voiture, où il n'arrive que pour tomber dans une profonde syncope. En rentrant à la prison il en éprouve une seconde. Sa pâleur est effrayante : on dirait qu'il est mort.

Quant à Crochon, en entendant l'arrêt qui le condamne aux travaux forcés à perpétuité, sa figure s'éclaire comme d'un rayon rapide : Il semble délivré d'un grand poids, et c'est d'un pas ferme qu'il descend le grand escalier, escorté des gendarmes.

CONCOURS COLOMBOPHIQUES :

Lundi, 21 mai, Clermont, organisé par la société l'Hirondelle, à Roubaix.

Lundi 21 mai, Creil, organisé par la société l'Union fait la Force, à Roubaix.

Lundi 21 mai, Creil, organisé par la société le Courrier Fidèle, à Wattrelos.

Lundi 21 mai, Creil, organisé par la société la Colombe, à Tourcoing.

Lundi 21 mai, Creil, organisé par la fédération colombophile, Roncq.

Dimanche 27 mai, Creil, organisé par la société la Plume d'Argent, à Roubaix.

Dimanche 27 mai, Chantilly, organisé par la société la Plume d'or, à Rouhaix.

Dimanche 27 mai, Paris, organisé par la société Union et Progrès, Tourcoing.

Dimanche 27 mai, Creil, organisé par la société l'Hirondelle rapide, à Mouscron.

Faits Divers

— Le chiffre des victimes de la *Revanche* est aujourd'hui de 37 morts, y compris le matelot qui s'est noyé; 45 blessés sont en traitement à l'hôpital de Saint-Mandrier. Une vingtaine d'hommes plus légèrement atteints, sont soignés à l'infirmerie même de la *Revanche*. Jeudi matin, a eu lieu, au cimetière de l'hôpital de Saint-Mandrier, l'inhumation des 26 premières victimes. Dès huit heures, tout l'équipage et l'état-major de la *Revanche*, de gros détachements de la division, de la réserve, de nombreux officiers, ayant à leur tête le contre-amiral Saint-André, major général de la flotte, faisaient leur entrée dans la cour de l'hôpital. Deux discours ont été prononcés, l'un par l'amiral St-André, l'autre, par le capitaine Lespès, de la *Revanche*.

— M. Emmanuel de Mac-Mahon a failli être victime d'un accident de cheval. Le fils aîné de M. le président de la République se trouvait au bois de Boulogne, et montait une bête assez difficile. En arrivant près de la grande avenue des Acacias, le cheval prit peur et fit un écart; M. Emmanuel de Mac-Mahon perdit les arçons et fut contusionné au côté droit.

— Depuis trois jours, l'autorité militaire, à Paris, procède à la visite et au classement des chevaux et mulets susceptibles, d'après leur âge, d'être acquis en cas de mobilisation pour le service de l'armée. Ces opérations sont déjà terminées par les 1er, 2e et 3e arrondissements de Paris; elles se continueront jusqu'au 31 mai dans certains arrondissements et jusqu'au 5 juin dans les autres.

— Le *Vosgien* raconte une histoire navrante qui vient de se passer à Epinal:

Un nommé Haouy, Jean-Baptiste, originaire de la Broque (Vosges annexées), après avoir opté, en 1872, pour la nationalité française, est venu au commencement de 1873 se fixer avec sa famille à Epinal où il fut immédiatement employé en qualité de menuisier mécanicien dans un des grands établissements de cette ville. Cet ouvrier, laborieux et surtout très-honnête, suffisait par son travail aux besoins de son ménage, lorsqu'au commencement de l'année dernière il sentit les premières atteintes d'une affreuse maladie qui, après l'avoir retenu pendant dix mois éloigné de son atelier, s'est enfin terminée par la mort lundi à onze heures du matin.

La femme de ce malheureux ouvrier, après avoir souffert, pendant ces dix mois, la fatigue et les privations pour pouvoir nourrir misérablement ses cinq enfants, a succombé une heure après son mari ; pendant cette heure cruelle elle fut obligée d'assister à l'affreux spectacle de l'ensevelissement de son pauvre mari; cette femme héroïque, quelques minutes avant de rendre le dernier soupir, eut encore le courage d'indiquer elle-même les objets devant servir à ces funèbres apprêts. Maintenant ces pauvres époux reposent l'un près de l'autre dans l'unique chambre qui, depuis plusieurs années, abritait cette nombreuse famille.

Le *Vosgien* ouvre une souscription pour venir au secours des cinq orphelins sans ressource et sans asile.

— C'est à l'Angleterre que revient l'honneur d'avoir édicté la première des mesures législatives, pour la répression des actes de cruauté envers les animaux domestiques. Le *Martin's Act*, qui date de 1822 et qui a servi de modèle à notre loi Grammont, lisons-nous dans *les Débats*, prononce des peines sévères contre les auteurs de mauvais traitements envers les bêtes, et, grâce à de nombreuses cotisations volontaires, la société protectrice de Londres peut veiller activement à l'exécution de cette loi.

Les agents rétribués par la société et autorisés par la justice à dresser des procès-verbaux, accomplissent partout et très-scrupuleusement leur mission moralisatrice. C'est ainsi que, la semaine dernière, des piqueurs de la reine ont été traduits devant le magistrat de Beaconsfield (comté de Buckingham), sous la prévention de cruauté envers une biche. La pauvre bête, aux abois, s'était jetée dans un étang pour se soustraire à la poursuite des chiens. Les piqueurs, ne pouvant la déloger, se mirent à tourner autour de l'étang, et, ramenant les chiens sur la voie, les excitèrent fortement.

Six limiers entrèrent dans l'eau, et pendant plus d'une demi-heure, encouragés par leurs maîtres, déchirèrent la biche à coups de crocs d'une façon terrible.

Lorsqu'ils rapportèrent l'animal sur la rive, le corps tombait en lambeaux. Le magistrat de Beaconsfield a infligé un blâme sévère aux piqueurs de Sa Majesté ; mais aucune peine n'a pu être prononcée contre les délinquants, le *Martin's Act* n'étendant sa protection qu'aux animaux domestiques.

— La *Gazette du Languedoc* raconte ceci:

Une députation de la F... M... toulousaine est allée trouver M. Jules Favre pour le complimenter sur sa plaidoirie dans la succession Lacordaire.

Mais qu'elle n'a pas été sa surprise, lorsqu'elle s'est aperçue que M. Jules Favre n'avait pas l'air de comprendre la salutation maçonnique.

— Vous n'êtes donc pas F... M... ? lui dit-elle.

Et M. Jules Favre de l'avouer, en rougissant, que cette sottise était la seule qu'il n'eût pas encore commise.

Alors la députation le harangua : « Vous êtes digne, par toute votre vie, par vos opinions révolutionnaires, d'être admis à participer aux travaux de l'Atelier. Vous vous en êtes rendu digne, d'ailleurs, en prodiguant les accusations injustes, les calomnies et les outrages aux congrégations religieuses. La maçonnerie toulousaine ne pouvait saluer en vous un Frère digne de ce beau titre, solliciter au moins la faveur de procéder à votre réception, et de vous compter au nombre des siens: *Dignus es intrare* ! »

Et M. Jules Favre a été, en conséquence, reçu franc-maçon, jeudi soir, dans une loge de Toulouse.

Le voilà complet.

Et gare maintenant à qui voudra toucher une pierre du temple maçonnique, ou contester un pouce de terre quelconque à quelque Révérende Loge.

— Nous avons eu déjà l'occasion de mentionner les heureux résultats donnés par le forage des puits artésiens que des officiers français ne cessent de poursuivre dans nos possessions les plus extrêmes du Sud.

L'explorateur, M. Largeau, qui vient de visiter plusieurs des oasis préservées d'une ruine certaine par nos travaux hydrauliques, communique, à ce sujet, à l'*Indépendant de Constantine*, des détails du plus haut intérêt qu'on ne saurait trop vulgarisés.

En traversant l'Oued-R'ir, écrit-il de Tougurt le 17 avril, j'ai pu me rendre compte des immenses progrès réalisés dans cette contrée à la suite des sondages exécutés, dans ces dernières années, par MM. les lieutenants de Lillo et Bourot.

Je prendrai comme type de comparaison l'oasis d'Ourkhlana, dont la ruine, par suite du manque d'eau, était imminente. Or, depuis trois années à peine, mais surtout depuis le dernier sondage exécuté par M. de Lillo au-dessous du caravansérail, plus de dix hectares de désert ont été mis en culture. Là où le sol ne nourrissait autrefois que quelques mauvais arbustes, dont les chameaux mêmes dédaignaient de faire leur nourriture, l'œil embrasse aujourd'hui une immense étendue de luxuriants jardins complantés de palmiers, de figuiers et d'autres arbres fruitiers ; des champs d'orge abondamment irrigués s'étendent au-dessous du vieux bordj démantelé qui couronne le sommet de la colline, et un immense tapis de verdure, d'un aspect si agréable à la vue que, du point élevé où je me trouvais, il me semblait contempler l'une de ces vertes prairies fertilisées par les limons de nos grands fleuves.

— L'*Impartial de l'Est* donne une bonne nouvelle :

M. Roussel-Tissier, propriétaire à Malzéville, nous communique une lettre que lui écrit un de ses amis de Lunel (Hérault.) Nous en extrayons le passage suivant :

« On constate ici un phénomène qui ranime l'espoir de bien des viticulteurs. Les vignes philloxérées, que l'on croyait perdues sans retour, reprennent de la vigueur. Un certain nombre que l'on avait abandonnées à elles-mêmes et que l'on devait arracher, ont poussé et donneront du fruit cette année, tandis que l'année dernière elles n'avaient pas montré un seul bourgeon. ceci n'est pas un fait isolé; il y a réellement une amélioration générale et incontestable, au point que beaucoup de vignerons regrettent d'avoir arraché leurs vignes et sont sur le point de replanter. Espérons que notre magnifique pays, qui a fait des pertes énormes, verra renaître sa prospérité. »

— Un détail assez curieux sur la formation du jury qui a jugé Moyaux : Me Demange, le défenseur, a recusé tous les jurés que ses renseignements lui donnaient comme ayant des enfants.

— Les obsèques de Mgr Mabille ont eu lieu hier matin, à Versailles, au milieu d'un grand concours de prélats de clergé et de fidèles. La garnison de Versailles à rendu les honneurs funèbres.

— Sous ce titre : *Un Homme attaché aux rails du chemin de fer*, le *Daily Courier Journal*, de Louisville (Kentucky, nous apporte le récit d'un crime atroce, commis à la fin de mars près d'Henryville, et dont un Français a été la victime. Ce dernier, nommé Auguste Gadner, se rendait à Louisville, enquête d'emploi, et, comme il avait peu d'argent, il avait jugé à propros de faire la route à pied.

Le soir, vers dix heures, alors qu'il cheminait le long de la voie ferrée, il fut accosté par trois individus qui lui demandèrent sa bourse. Il répondit qu'il était pauvre et que quelques dollars composaient tout son avoir. Mais cette réponse toucha médiocrement ses interlocuteurs qui se précipitèrent sur lui et le dépouillèrent de tout ce qu'il possédait. C'est alors que commença une scène horrible : malgré ses prières, ces trois bandits l'attachèrent avec une corde aux rails du chemin de fer, puis ils s'éloignèrent.

Le malheureux savait qu'un train devait bientôt passer, et l'on comprend à quelles angoises il était en proie. La nuit était noire, il pleuvait à torrents, et ses cris ne pouvaient être entendus de personne. Enfin, après des efforts désespérés, il parvint à rompre une partie de ses liens, mais sans pouvoir dégager sa jambe gauche. Il était étendu le long de la voie depuis une demi-heure lorsque le sifflet de la locomative d'un train retentit à ses oreilles.

Tout ce que le désespoir peut donner de forces, tout ce que l'approche du danger peut susciter d'idées, le pauvre Gadner l'appela à son aide, mais en vain. Fermant alors, les yeux, il se résigna à son sort. Il poussa bientôt un cri de douleur, la locomotive venait de l'atteindre et de lui broyer la jambe.

Quand tout le convoi eut passé, il se traîna à quelques pas et perdit connaissance. Au lever du jour, des voyageurs le rencontrèrent et lui donnèrent des soins; il eut encore la force de raconter les détails de ce drame terrible ; quelques instants après, il rendait le dernier soupir. La municipalité d'Henryville a promis une récompense de 1,000 dollars pour l'arrestation des trois assassins. Les nommés Rob Thomas, Lewis et Clark, sur lesquels pèsent de graves soupçons ont été arrêtés.

Revue des Modes

La toilette actuelle acquiert une grâce et une élégance d'autant plus grandes, que la forme en est plus simple et la garniture mieux choisie. Le genre princesse, qui reste la base fondamentale de tout costume soigné, est exigeant sous ce rapport. Deux alternatives se présentent : presque rien, ou une véritable profusion: mais dans les deux cas un goût raisonné doit présider à l'emploi des garnitures.

Du reste, la mode, conséquente avec elle-même pour cette fois, a édité des choses charmantes, et en si grand nombre qu'il est impossible de ne pas trouver précisément ce qui convient. Les magasins fourmillent d'éléments variés; un simple coup d'œil jeté sur leurs comptoirs et leurs étalages le prouve suffisamment. Nous rappellerons à nos lectrices les garnitures qui, dans le nombre, sont accueillies avec le plus de succès.

En fait de galons, nous devons mentionner le galon marabout, exclusif aux confections; le galon mohair noir, pointillé de soie de couleur, destiné à être assorti aux tissus brochés; un galon pomponnette mélangé de soie et de chenille, fort élégant pour vêtements de soie: puis toute la kyrielle des galons brochés, brodés, découpés, etc., que nous avons maintes fois signalés dans ce journal. Nous ne croyons pas nécessaire d'y revenir, si ce n'est pour ajouter que le prix assez élevé de ces galons en entretient la vogue, très-légitime selon nous.

Pour peu qu'on aborde le domaine de la passementerie, on y rencontre des types d'une richesse et d'un travail d'exécution surprenants. Beaucoup de garnitures à jour, avec glands de soie et de chenille, se tournant comme on veut; des cocardes-appliques, avec boules de satin au milieu, faisant gland, lesquelles se placent en ligne sur un vêtement ou sur des drapés de jupe, qu'ils fixent à un point déterminé. Il y a aussi des franges admirables, mélanges de brins de soie, de chenille de boules de satin, etc., d'un aspect fort brillant. Mais ce qui l'emporte en élégance sur tout le reste, c'est le galon passementerie brodé de perles « clair de lune » et perles mordorées. Ces dernières sont fort recherchées en ce moment; on s'en sert pour entourer les vêtements, garnir le milieu du dos et des devants, dissimuler les coutures d'un paletot et faire l'office de cache-points sur le pied de dentelles.

Il faut également noter, au milieu de cette énumération des ganitures le plus à la mode, la dentelle dans le sens générique du met, «Dentelle» vraie ou fausse, noire ou blanche, écrue ou de couleur, unie ou brodée, etc., tout se porte, et l'on trouve pour chaque genre une disposition qui en fait ressortir les agrémens. Pour les beaux costumes noirs, les mantilles, les écharpes et les fichus, rien n'est plus suave, — qu'on nous permette le mot, — qu'une dentelle Chantilly au dessin léger, plissée à plis plats et posée en plusieurs rangs sur les bords du vêtement. C'est, au surplus, la nouveauté élégante de la saison. La dentelle Clovis avec ses pointes bleu pâle, rose ou rouge, est d'une coquetterie séduisante pour certaines toilettes de nuance claire. On compte beaucoup sur cette dentelle écrue pour garnir les prochaines robes de toile et de linon ; avec la guipure brodée de fil de couleur, ce sera certainement la haute fashion pour les villes d'eaux.

Depuis que les chapeaux se couvrent de fleurs, leur durée est plus éphémère. on serait presque en droit de dire d'eux qu'ils « ne vivent que l'espace d'un matin ! » Il est bien certain, dans tous les cas, qu'un chapeau de fleurs demande à être renouvelé : porter des fleurs défraîchies serait un acte de mauvais goût et d'impardonnable insouciance. D'après l'avis des modistes les plus expérimentées et dont la voix a plus d'autorité à Paris, voici le menu affriolant des fleurs les plus goûtées dans le monde élégant :

Pour une très-jeune femme, passe abondamment fournie de myosotis pâles, mélangés d'nerbes rosées, de châtons gris, avec aigrette et cache-peigne de coucous jaune et tilleul. Comme coiffure de femme moins jeune, on nous a montré le type suivant : guirlande de feuillage de roses vert foncé et bruni, mélangé de « pousses » vert tilleul et de graines de genièvre ; elle se complète d'une guirlande de roses « corail » pâle de deux tons, placée en arrière du feuillage et qui forme comme un fond à la passe ; l'aigrette est en feuillage de persil avec des boutons de rose.

Pour faire ce genre de chapeaux, il faut une passe de couronne, — en tulle noir ou blanc, selon les fleurs, — laitonnée aux deux bords. Après l'avoir recouverte de florence ou de soie légère, on fait courir sur les deux bords une dentelle froncée, assez haute pour dépasser la couronne de fleurs. Une barbe en tulle de soie, encadrée de dentelle ou tout en dentelle, semble fermer la coiffure derrière par un assez gros nœud où s'entremêlent les fleurs du cache-peigne.

Les femmes qui ne veulent pas avoir le fond de leur coiffure à découvert ajoutent au milieu des barrettes de tulle laitonné, recouvertes de volans de dentelle cousus bord à bord; deux barrettes suffisent généralement. Quelques personnes de grande élégance portent ces couronnes avec une mantille de dentelle, qui enveloppe le cou et les épaules, sans les engoncer; les bouts, ramenés et noués au milieu du corsage, sont parfois fixés par un bouquet assorti. Très-jolie est cette disposition et parfaitement seyante lorsqu'on est grande et qu'on n'est plus à la fleur des ans.

Comme chapeau de paille, c'est la forme capote qui est adoptée par le monde élégant; noire ou brune, tel est le genre. A l'ouverture du Salon de peinture, nous avons saisi au vol quelques types qui méritent d'être cités :

D'abord une capote de paille marron très-fine. Ruban satiné, de couleur vert bronze foncé, posé à plat sur les côtés et formant un groupe de coques au sommet. De ce point descendent, à droite et à gauche de la calotte, une traîne de roses corail de deux tons pâles, et une traîne de feuillage brillant vert foncé et brune, lesquelles se rencontrent sur le bavolet, où elles forment cache-peigne. Simple tour de tête en crêpe lisse gaufré et brides de ruban assorti.

Puis une capote de paille noire, également fine, garnie d'un ruban noir satiné et d'un ruban bleu pâle, — ce dernier comme voilé par l'autre, — tous deux fixés presque à plat sur les côtés et formant des cocardes : l'une dans le haut de la calotte à gauche, l'autre dans le bas à droite. La garniture de ce chapeau se complétait d'une aigrette et d'un cache-peigne, composés de fleurs de pissenlit (nous disions bien qu'on y viendrait), de réséda et de folle-avoine vert mousse. Les brides étaient en ruban bleu.

En déclarant la guerre au col droit, nous savions lutter contre des adversaires redoutables, les grandes maisons de nouveautés. Mais comme nous plaidions la cause des lingères, en même temps que celle du bon goût, nous avons trouvé chez elles un concours énergique. Elles ont suivi notre conseil de tenter les dames par de jolis modèles, et voilà que la broderie fine et les belles dentelles ne sont pas épargnées : aussi les adeptes ne se sont pas fait attendre. Nous aurons bientôt gagné la bataille, si déjà ce n'est pas fait ; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil dans les loges au théâtre : on s'aperçoit qu'il y a fort peu de cols droits.

D'une gracieuse fantaisie, sont les collerettes avec manchettes assorties, composées de plissés de mousseline et dentelle Clovis, au bord bleu, rose ou rouge. Plusieurs dispositions sont admises pour ce genre très-coquet : tantôt ces plissés remontent comme la ruche Médicis, tantôt ils entourent un col ouvert, qui se complète d'une modestie.

Plus sérieux, est le col rabattu, en linon blanc brodé, garni de dentelle, formant de larges revers qui s'ouvrent en châle. Nous aimons beaucoup, dans le même genre, un col de toile avec ourlet à jour et double rabat de linon plissé, faisant jabot devant. Une grande manchette Louis XIII, que l'on pose sur la manche, complète la parure.

Quelques femmes élégantes portent ce même col en foulard, garni de plissés assortis et d'une petite dentelle blanche. La grande manchette l'accompagne, et le tout est plein de fraîcheur.

LES MENUS BOURGEOIS

Mardi 19 mai.

Potage à la crécy
Filet gaulois
Poulets à la reine rôtis
Langouste en mayonnaise
Salade
Fèves de marais à la poulette
Crème frite

Le filet gaulois. — Prenez un morceau de filet de bœuf piqué de lard; roulez-le et entourez-le de bandes de lard fin, ficelez-le pour lui donner une forme ronde. Vous le placez dans une casserole avec ses parures, un verre de madère, deux cuillerées de jus, un oignon piqué de girofle et un bouquet de persil garni, sel et poivre; arrosez d'un petit verre de fine champagne et laissez cuire doucement pendant quatre heures. Une fois cuit, vous dressez votre filet sur un plat et l'entourez de croûtons frits. Versez dessus votre sauce passée à l'étamine; on peut ajouter à volonté des champignons ou des tranches de truffes passés au court bouillon.

Enigme

Mon corps est fort brillant, mon regard est [fatal,
J'opprime l'innocence aussi bien que le [crime;
Un courage étranger me soutient et m'a- [nime,
Je me fais admirer lorsque je fais du mal.

On se moque de moi si j'ai mon pucelage,
Et quand je l'ai perdu je reçois de l'hon- [neur :
L'on me met en prison pour me rendre plus [sage,
Et je fais quelquefois moins de mal que de [peur.

L'éclat de ma beauté frappe d'abord la [vue,
Je veux qu'un bras hardi me tienne avec rai- [deur.
Pour se servir de moi l'on me met tout nue,
Et lorsque je rougis, ce n'est pas de pudeur.

Le mot du Logogriphe d'avant-hier est: *Chemise, Sem, Sichem, mèche, mise, si, si, cime, Ems.*

L'*Officiel* de dimanche publie le mouvement préfectoral, comprenant 62 nominations de préfets.

21 préfets sont changés, 10 mis en disponibilité, 25 révoqués, 3 démissionnaires, 2 appelés à d'autres fonctions, 1 retraité.

NOUVELLES DU MATIN

Prise d'Ardahan par les Russes

Saint-Pétersbourg, 20 mai.

Le commandant en chef de l'armée du Caucase annonce qu'Ardahan a été pris le 17 au soir.

Après que la brèche eut été ouverte, l'assaut fut donné. A six heures du soir, l'ennemi a été obligé de s'enfuir laissant une grande quantité de morts. La cavalerie s'élança à sa poursuite malgré la nuit. A neuf heures, les troupes traversèrent toute la ville; la musique jouait l'hymne : *Dieu protège le Czar.*

Le drapeau russe a été arboré partout.

Les Russes ont pris les ouvrages avancés, 60 canons, une immense quantité de munitions et de provisions, le campement de quatorze bataillons et la citadelle.

Les pertes des russes ne sont pas exactement connues : on croit qu'elles sont d'un officier tué et quatre blessés, 50 soldats tués et 180 blessés. La bravoure des jeunes soldats a été admirable.

Un *Te Deum* solennel a été chanté le lendemain en présence des troupes au centre des ouvrages enlevés.

Nouvelles du soir

La *France* avait annoncé l'apparition d'une lettre manifeste de M. Thiers adressée au centre gauche sur la situation.

Les renseignements particuliers du *XIXe Siècle* lui permettent d'affirmer que cette nouvelle est inexacte.

Petite Bourse du dimanche :
3 0/0, 67.85.
Emprunt, 102.92.
Egyptienne, 173:12.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Constantinople, 18 mai, 11 h. 10.

Quatre grands navires de transport quatre frégates cuirassées et un aviso sont partis ce matin pour Soukoum-Kalé portant 10,000 hommes de troupes cinq batteries, des munitions et 50.000 fusils pour distribuer aux circassiens qui se soulevés.

De nombreux circassiens habitant Constantinople se sont également embarqués.

Le général Fazli Pacha a quitté l'armée du Danube pour prendre le commandement du corps expéditionnaire destiné à opérer dans le Cancase.

Un fetva du Cheik ul Islam proclame la guerre sainte contre la Russie.

Un iradé du sultan assujettit tous les sujets non musulmans au service militaire.

La Chambre des députés a blâmé le gouvernement d'avoir confié à Zuhdi-Bey, mustechar des finances une mission financière à Londres, néanmoins le gouvernement a maintenu l'opportunité de cette mission. Le directeur de la banque ottomane doit aller à Londres appuyer ces négociations.

On parle de modifications dans le ministère.

La position du ministre de la guerre est très attaquée. La Chambre des députés a demandé qu'il fut envoyé sur le théâtre de la guerre, néanmoins il est toujours au ministère.

Le bruit court que Sadik-Pacha serait nommé ministre des finances.

Buckarest, 20 mai, soir.

Jusqu'à nouvel ordre, le quartier général russe restera à Plotesti.

Les russes ont continué leurs expériences avec leur artillerie de gros calibre établie près de Braïla. Ils ont tiré quelques coups de canon sur Matchin qu'ils ont atteint, bien que la distance fut de plus de 4 kilomètres.

Un petit détachement de soldats russes a passé cette nuit sur la rive turque et a pénétré dans le village de Ghecet, situé en face de l'île du même nom. Après avoir brûlé plusieurs cabanes de pêcheurs, il est revenu à Braïla.

Constantinople, 20 mai,
10 heures soir.

Des avis de Batoum en date de samedi annoncent que, d'après un rapport de la veille de Hassan-Pacha commandant de l'escadre stationnée devant Soukoumkalé, 5,000 russes et 700 cosaques ont attaqué les troupes turques, celles-ci soutenues par le feu de la flotte, ont eu l'avantage :

Un escadron de cosaques a été anéanti.

Le combat continue.

Le bourg de Dianiadre, a été détruit par le bombardement.

Une dépêche de Moukhtar-Pacha en date de vendredi soutient que l'engagement qui a eu lieu à Karradagh entre Kars et Ardahan a eu une issue défavorable pour les russes.

Glasgon, 21 mai.

7.000 ouvriers qui travaillaient dans les ateliers de construction de navires sur la Clyde, viennent d'être congédiés.

Dublin, 20 mai, soir.

Le cardinal Cullen est parti aujourd'hui pour Rome.

Les offrandes des diocèses de Kildare et Dublin, pour le Pape montent, cette année, à 7,000 livres sterling (175,000 francs).

DERNIÈRE HEURE

Berlin, lundi 21 mai.

La *Gazette du Nord*, organe semi-officiel, dément que le prince Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris, ait songé à demander des explications sur les incidents actuels en France.

L'ambassadeur n'avait pas à intervenir dans la politique intérieure de la France.

Londres, lundi 21 mai.

Le *Times* dit que le projet annoncé, il y a déjà un mois, par M. de Moltke d'augmenter les garnisons d'Alsace-Lorraine, va être exécuté. Mais cette augmentation ne dépassera pas 12,000 hommes.

Rome, 21 mai.

Le roi d'Italie a fait remercier le Maréchal de Mac-Mahon de ses déclarations pacifiques.

COMMERCE

Circulaire de Paul Pierrard, courtier.
Londres, le 19 mai 1877.

Laines. — Les enchères de laines coloniales de cette semaine se sont faites avec assez d'entrain à des cours soutenus pour la masse des laines adjugées.

La fermeté inattendue des cours des laines brutes s'est en partie reportée sur les produits manufacturés à l'intérieur où la production commence à être réglée sur une demande plus faible dans ces derniers temps.

Malgré la crise ministérielle en France, la physionomie du marché est restée assez active jusqu'ici. Beaucoup d'acheteurs français sont partis, mais après les fêtes de la Pentecôte, ils doivent revenir avec d'autres.

D'après les dernières nouvelles d'Australie, le temps était très-défavorable à l'élevage. La sécheresse faisait des ravages sérieux et forçait beaucoup de troupeaux à se mettre à la recherche de pâturages en dehors de leurs stations. On appréhende une diminution de production et une qualité de laine généralemen intérieure à celle qu'on trouve en ce moment.

Jusqu'à ce jour on a offert :
71.591 b. d'Australie et
4.787 » du Cap de B.-Espérance.

Ensemble 76.378 balles.

Il reste encore à présenter :
30.326 b. Sydney,
78.201 » P. Philippe.
25.940 » Adélaïde.
6.262 » Van Diémen.
2.604 » Swan River.
53.890 » Nouvelle-Zélande.

206.223 b. d'Australie et
25.114 » du Cap de B.-Espérance.

Ensemble 231.337 b. de laines des Colonies, dont il faut déduire
16.000 b. réexpédiées (soit 12,000 b. Autralie et 4.000 b. Cap.)

Laissant 215.337 balles et probablement environ 38.000 » anciennes existences.

Total 253.337 balles laines coloniales.

Cours du change à la Bourse du 18 courant.

Paris, courts jours	25.15 à 17 1/2
» trois mois	25.32 à 37 1/2
Belgique	25.35 à 37 1/2
Du 15 courant.	
Paris, courts jours	25.12 à 17 1/2
» trois mois	25.30 à 32 1/2
Belgique	25.35 à 37 1/2

BANQUE NATIONALE
Place Vendôme à Paris
Société Anonyme, capital : 4.000,000

TABLEAU des VALEURS NON COTÉES OFFICIELLEMENT

DEMANDES		OFFRES	
Bonillon Extr.	8 oblig.	Lirendon	475
Bordeaux à Buenos-Ayres	5 actions	Champagne	625
Cadix à Bruxelles	5 oblig.	Charb. Roman	625
Cadix à Madrid	10 oblig.	Médoc Rives Sa	1
Cadix à Puerto Santa Maria	10 oblig.	Stone et Thom.	35
Croisic St-Nazaire	20 act.	Marché aux cher.	305
Europe Inf. canal	11 act.	Tonnelerie méc.	150
Ports de Marseille	5 oblig.	Ports de Calais	14
Scarpe Inf. canal	5 oblig.	Mine d'or Abbey	14
Suez	100 jouis.	Sociétés Bilbao/jour	2000
Fontaine Coll.	5 oblig.	Lyonnaise méc.	1
Canfora à la mer	10 oblig.	Tramways assainissement	1
Canfora à la mer	10 act.	Tramways Tran. de Versail	100
Santa Marg.	5 oblig.	Tabac-étranger	100
Santa Marg.	5 act.	Villa Gallieni	100
Bons Lamoureux	100 act.	Hôtel de Nice	100
Chemin de fer Chim.	10 oblig.	Hôtel de Suez	100
Chemin de fer Chim.	10 act.	Tabacs français	100
Ballerie Hoffer	25 act.	Bourges à Gien	100
Bonillon Extr.	8 oblig.	Ancine	100
Bordeaux à Buenos-Ayres	5 actions	Tramways cubains	100
Cadix à Bruxelles	5 oblig.	Richer	100
Cadix à Madrid	10 oblig.	Sidérurgie de Rent	100
Cadix à Puerto Santa Maria	10 oblig.	Tramways cubains	100
Croisic St-Nazaire	20 act.	Ancine	100
Europe Inf. canal	11 act.	Tramways cubains	100
Ports de Marseille	5 oblig.	Richer	100
Scarpe Inf. canal	5 oblig.	Sidérurgie de Rent	100
Suez	100 jouis.	Sociétés Bilbao/jour	2000
Fontaine Coll.	5 oblig.	Lyonnaise méc.	1
Canfora à la mer	10 oblig.	Tramways assainissement	1
Canfora à la mer	10 act.	Tramways Tran. de Versail	100
Santa Marg.	5 oblig.	Tabac-étranger	100
Santa Marg.	5 act.	Villa Gallieni	100
Bons Lamoureux	100 act.	Hôtel de Nice	100
Chemin de fer Chim.	10 oblig.	Hôtel de Suez	100
Chemin de fer Chim.	10 act.	Tabacs français	100
Ballerie Hoffer	25 act.	Bourges à Gien	100

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

du 19 mai. — 6 heures du soir

Huile de Colza	91 50	id. juill. sept	83 75
id. courant	91 50	id. 4 derniers	72 25
id. juin	91 75	Rails st	144 à 146
id. juil. aout	92	Parisienne 8 m. c.	67 75
id. 4 derniers	92 75	id. 1 m	68 50
id. 4 premiers		id. juill. août	70
Huile de lin d.	83	id. 4 derniers	69 75
id. courant	81 75	Fontaine sucrer. c.	65 50 75
id. juin	81 50	id. juin	66 25 50
id. juil. aout	80 75	id. juil. aout	67 25 50
id. 4 derniers	79	id. 4 derniers	67 50
Spirit. aux c	57	M. Darblay	73
id. juin	57 50	Blés courant	23
id. juill. aout	58 75	id. juin	23 25
id. 4 derniers	59 50	id. juill. aout	23 25
Stocks	pipes	id. 4 derniers	22 50
Circulation		Seigle courant	23 50 75
Sucre 8 d. 0/13	71	id. juin	22 75 22
id. 7/9 sec.	84	id. juill. aout	21 75
id. blanc 3 d.	83 25 50	id. 4 derniers	21 50 25
id. Juin	83 50		

Cours officiels de la Bourse

19 mai. — 5 heures soir.

Huile de colza en c. d.	91 50	Spiritueux	57 50 57
id. en tonnes	93 50	Farines 8 m.	67 75
id. 4 mois	101 50	id. supérieur	65 75
Huile de lin en fûts d.	83 50	Nitra	101
id. en tonnes	85	Sucre de Java	230
Sucre 100 s. 88 s. 1er jet	74	id. Ceylan	215
id. 7/9 disp.	80	id. Haïti	210
id. blanc 3 e.	83 25	id. Rio	190
Raffinés bonne sorte	164	Cacaos de Para	180
id. belle sorte	165	id. Guayaquil	160
Certificats de sortie	74 50	id. Haïti	110
Mélasse de fabrique	19	id. Trinité	165
id. raffineries	13	id. Caraïs	190 à 160

D'un bon estomac dépend une bonne digestion: pour atteindre ce double but, il suffit de faire usage, après chaque repas, des **Pastilles digestives de Burin du Buisson**. Sous leur influence, les renvois de gaz, pituites, maux de tête, gastralgies disparaissent rapidement.

Dépôts à Lille, chez MM. Delezenne, Bruneau, Cambier, pharmaciens, et dans les principales pharmacies.

Refusez toute Contrefaçon

—N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en gros sesse, constipation, diarrhée, dyssenterie coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.—85,000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consompton pulmonaire avec toux, vomissements constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre, — N° 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation. — N° 49,522 M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr., 25 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalesc